

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 23/10/2022

Le département de l'Allier est placé en vigilance orange orages

Dimanche 23 octobre 2022, la Préfète de l'Allier déclenche une alerte météo pour orages suite au passage en vigilance orange du département par les services de météo-France.

Cette après-midi, des cellules orageuses vont se développer sur le département de l'Allier. Ces cellules ne seront pas généralisées, mais certaines sont susceptibles d'être accompagnées de violentes rafales de vent (pouvant dépasser les 100 km/h, notamment sur les reliefs), de grêle et de fortes intensités de précipitations. Elles circulent rapidement et ne devraient donc pas laisser de cumuls importants.

Le risque orageux disparaît en soirée ou première partie de nuit.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de Comportement :

- * S'éloigner des arbres et des cours d'eau
- * S'abriter dans un bâtiment en dur
- * Se tenir informer et éviter de se déplacer
- * Protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * Éviter d'utiliser un téléphone et les appareils électriques

Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.vigilance.meteofrance.com ou sur le site Internet de la préfecture de l'Allier.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS